



EDITORIAL

Chère Lusignoise, Cher Lusignois,

Nous vivons ensemble la fin d'une année 2020 qui s'inscrira tristement dans les annales de notre pays.

Oui, nous avons tous envie de tourner la page, mais néanmoins, restons attentifs et ne prenons pas de risque. Trop de familles de notre commune ont été touchées par le virus, plongeant même certaines d'entre-elles dans la douleur. Alors, je vous en supplie, respectons les directives sanitaires. De son côté, la municipalité a œuvré pour l'application de celles-ci dans nos écoles, à la cantine scolaire et au centre de loisirs. Nous devons remercier les enseignants et le personnel communal qui se sont fortement impliqués pour préserver la santé des enfants scolarisés et éviter la diffusion du virus. Je remercie également les parents d'élèves qui ont compris que les efforts demandés étaient incontournables dans cette période de crise sanitaire.

Dans ce contexte, c'est la mort dans l'âme que les membres du centre communal d'action social ont été dans l'obligation d'annuler le traditionnel rendez-vous offert à nos anciens, chaque année au mois d'octobre. Sachez tout de même que ce sont seulement 80 personnes qui répondent présentes habituellement, à notre grand regret, puisque plus de 200 personnes peuvent y prétendre. Ce même conseil d'administration, dans le but de limiter les contacts, n'a pas souhaité distribuer de colis cette année. Dès le retour à une vie normale, je proposerai au C.C.A.S l'organisation d'une festivité à définir, car il va de soi que nous n'oublierons pas nos anciens.

Toutes les manifestations prévues par nos associations ont également été annulées. Je pense à tous les bénévoles qui songent à redémarrer leurs activités. Le calendrier prévisionnel établi par les dirigeants prouve que le moral est toujours là, même si dans le meilleur des cas, rien ne sera possible avant le printemps, le dernier protocole sanitaire courant jusqu'au 15 février 2021.

La cérémonie des vœux n'aura donc pas lieu non plus et je vais vous présenter les programmes d'investissement sur lesquels travaille votre nouvelle municipalité pour les faire aboutir.

Au niveau de nos écoles, toujours prioritaires, il va falloir réfléchir au remplacement des huisseries à l'école élémentaire et à étudier le changement d'un système de chauffage énergivore dans un bâtiment. A l'école maternelle, les enseignants souhaitent l'installation d'outils numériques plus performants. Cet investissement est à l'étude.

Et puis, en plus d'un gros programme de réparation sur la voirie (130 000 euros investis sur les chemins communaux), nous envisageons avec l'appui d'un cabinet d'architecture, la transformation de notre ancienne salle de judo en salle de réunion pour les associations. Une première estimation avoisine les 150 000 euros. D'autre part, nous construirons au cimetière un local ouvert de 90 m² environ, permettant aux familles de se réunir lors des cérémonies funéraires.

Dans le même temps, nous envisagerons l'installation de toilettes indispensables lors de ces rassemblements. Enfin, nous créerons un espace public derrière le bâtiment dans lequel sont installés les cabinets de kinésithérapie et des infirmières. Pour ces deux réalisations, le coût s'élèvera à environ 100 000 euros.

Nous comptons sur les aides de l'Etat, de la Région et du Département, lesquels mettent en ce moment en place des plans de relance pour l'économie. Nous espérons ainsi faire travailler nos entreprises locales.

Ainsi, vous l'avez compris, nous faisons le choix, pour le bien de tous et pour rendre la vie encore plus active à Lusigny, de garder un niveau d'investissement important.

Chers amis, tout en vous demandant une nouvelle fois d'être très prudents en privilégiant les petits rassemblements familiaux, je vous souhaite de passer avec vos proches d'agréables fêtes de fin d'année.

Et puis, que 2021 vous apporte le retour à la sérénité, à la joie et somme toute à une vie normale. C'est mon vœu le plus cher.

**Votre Maire,
André Jardin**

**La lettre
d'Informations
Municipales**

MARIE DE LUSIGNY - Tél 04 70 42 42 00 - Site internet : www.lusigny03.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
André Jardin - Mairie, rue de la Mairie -
03230 Lusigny

RÉDACTION ET MAQUETTE :
Roland Quillier

IMPRESSION :
ALPHA@NUMERIQ - Rue de Bad Vil-
bel - Zone de l'étoile
03000 Moulins - Tél 04 70 20 09 92

Dépôt légal :
4ème trimestre 2020

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SI PARTICULIÈRE



Mardi 1^{er} septembre 2020, c'est le retour sur le chemin de l'école pour les écoliers lusignois après deux mois de vacances estivales. Une rentrée qui devrait être "la plus normale possible" espère le gouvernement, avec des règles sanitaires à respecter à cause de l'épidémie de coronavirus. Pourtant cette rentrée se fait de manière inédite et dans une étrange atmosphère ressentie par tous les parents présents et masqués pour la plupart qui ne s'attarderont pas pour « la causette ».

À L'ÉCOLE MATERNELLE

Deux nouvelles enseignantes encadrent la Petite Section, (article ci-contre).

Par ailleurs, un projet de fresque sur la vie végétale et animale au jardin est programmé en cours d'année scolaire 2020/2021. Pour sa réalisation, une peinture en sous couche sur la palissade béton était nécessaire et a été achevée par les agents municipaux avant cette rentrée.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Comme tous les ans, les agents municipaux ont procédé à divers travaux d'entretien courant dans les bâtiments communaux. Mais en raison de la crise sanitaire, certains programmés avant la fin de l'année scolaire aux écoles ont dû être repoussés durant les congés d'été.

Ainsi, les blocs sécurité signalant les issues de sortie de secours ont tous été changés. Tous les jeux au sol ont été retracés.

Les employés communaux ont peint la totalité du mur du bâtiment préfabriqué de l'école élémentaire pour réaliser un projet fresque (Article en page 3).

LES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2020/2021 PLACÉS SOUS LA REponsabilité DE DEUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES 100 % FÉMININES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : Directrice, Madame Marie Lavigne-Malhuret

Pour ce jour de rentrée, l'école élémentaire a accueilli 113 élèves dans ses 5 classes avec les mêmes enseignantes que l'année scolaire précédente.

CP - CE 1 Patricia Glavet : 18 enfants dont 5 en CE 1

CE1 Vanessa Boyer : 19 enfants

CE2 Florence Voillot : 27 enfants

CM1 Marie-Claire Pietot : 21 enfants

CM2 : Marie Lavigne-Malhuret et Alisson Saint-Oyant (*) : 28 enfants

(*) Mme Alisson Saint-Oyant intervient les jeudis en décharge de la classe de la directrice

ÉCOLE MATERNELLE : Directrice Madame Stéphanie Heddadj

57 petits lusignois ont fait leur rentrée dans les trois sections. Mme Stéphanie Heddadj en est la directrice

- Stéphanie Heddadj : 19 enfants en Grande Section
- Stéphanie Feith : 19 enfants en Moyenne Section
- Sarah Kaczor et Adèle Buhot : 19 enfants en Petite Section

CANTINE MUNICIPALE

Avec les nouvelles consignes sanitaires, les enfants sont installés par classe. Pour les mois de septembre et octobre, la fréquentation moyenne journalière est de 45 petits, 96 grands et 6 adultes. Pour l'accueil de loisirs du mercredi, 20 enfants et 5 adultes déjeunent à la cantine ce jour là.

Deux jeunes enseignantes en maternelle

En Petite Section, deux nouvelles enseignantes Sarah KACZOR (à gauche sur la photo) et Adèle BUHOT encadrent les enfants chacune à mi-temps, le lundi et mardi pour Sarah et le jeudi et vendredi pour Adèle.

Adèle est originaire de Normandie. Elle est titulaire d'une licence de la faculté de Montpellier.

Sarah est née à Toulouse. Elle a terminé son cursus scolaire à l'Université de

Clermont-Ferrand.

Pour elles, c'est une grande satisfaction d'avoir obtenu leurs premiers postes à Lusigny.



Sarah KACZOR et Adèle BUHOT



LE PROJET FRESQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le projet fresque a débuté il y a plusieurs mois avec un travail au Centre National du Costume de Scène à Moulins (*) sur les personnages maléfiques et merveilleux des contes de fée.

L'année dernière, les enfants ont approfondi ce travail avec deux artistes moulinois. Sophie Neury et Pierre Jourde sont intervenus à plusieurs reprises dans chaque classe pour travailler sur les attributs de chaque personnage, leur silhouette et les couleurs qui pouvaient correspondre à leur tempérament.

Le projet de réaliser une fresque rassemblant tous ces personnages sur le chemin de l'école est devenu une évidence. Malheureusement avec le confinement il n'a pas pu aboutir en juin 2020.

Cet été, grâce à la bonne volonté de chacun, les artistes ont pu réorganiser leur emploi du temps et après avoir mis en scène les dessins des élèves, ils ont décalqué ces derniers sur le grand mur d'un des bâtiments de la cour. Depuis septembre, chaque élève a participé pour peindre cette œuvre et cela est magnifique.

Cette fresque embellit notre cour.

* Le CNCS (Centre National du Costume de Scène et de la scénographie), est un musée français situé à Moulins dans l'Allier. Il est considéré comme la première institution française de conservation à être entièrement consacrée au patrimoine matériel des théâtres.



Fresque : esquissée par les élèves (dessins du haut de page), voici en 4 images l'évolution du projet jusqu'à son aboutissement où chaque élève aura apporté sa touche finale.

◆ PRIX DU REPAS A LA CANTINE 2020/2021 :

2,94 € pour les permanents,
4,05 € pour les occasionnels,
5,87 € pour le personnel enseignant.

◆ PRIX DU REPAS Accueil de loisirs (mercredi et petites vacances*) 2020/2021 :

Le prix du repas (calculé en fonction des revenus du foyer) est fixé à 4,05 €.

* Toussaint, hiver et printemps.

◆ TARIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 2021

Revenus du foyer	De 1 à 10 présences (Tarif par présence)	Au-delà de 10 présences (forfait/enfant/mois)
De 0 à 1 SMIC ½	3,05 €	37,04 €
De 1 SMIC ½ à 2 SMIC ½	3,33 €	40,63 €
Au-delà de 2 SMIC ½	3,51 €	43 €

LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2020



NADÈGE DARBELET, 47 ANS,
ASSISTANTE MATERNELLE

J'habite la commune depuis 12 ans. J'exerce le métier d'assistante maternelle depuis 10 ans.

J'ai 2 filles Calixte 24 ans née au Mans et Danahé 19 ans à Amiens. Je suis mariée depuis 27 ans à Emerick Darbelet (enfant du village) et ancien footballeur professionnel de ligue 2. Son 1^{er} club au SC Avermes et dernier à

l'ASM (Association Sportive Moulinoise) Il a été formé au Matra Racing et après avoir parcouru la France en passant par Rennes, Ajaccio, Niort, Clermont, nous sommes revenus aux sources à Lusigny.

Désormais membre du Conseil Municipal, c'est le moyen pour moi de créer du lien entre les conseillers et les administrés. Pour l'évolution de ma commune : débattre, communiquer, décider, proposer sont les maîtres mots de la mission que je me suis fixée. Je participe aux commissions : Personnel, Vie Scolaire, Urbanisme - Travaux - Voirie.



LAURE FALLET, 25 ANS,
CONSEILLÈRE EN AGRICULTURE

Je suis originaire d'une petite commune du sud de la Nièvre et depuis mon plus jeune âge j'ai été bercée dans le monde agricole car issue d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations.

J'habite à Lusigny depuis maintenant 4 ans.

Diplômée d'un bac professionnel CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole) option élevage et d'un BTS ACSE (analyse et gestion d'une stratégie d'exploitation), j'ai intégré de suite le monde du travail, j'ai travaillé pendant deux ans en tant que commerciale dans le domaine de la nutrition animale sur les secteurs Allier et Nièvre. Depuis janvier 2019, je suis conseillère agricole à la chambre d'agriculture de l'Allier. J'ai également d'autres responsabilités en dehors de la commune et plus précisément au sein de Groupama. J'ai souhaité m'investir dans la vie de la commune en intégrant le conseil municipal car j'aime le contact humain et le sens des responsabilités. Mais également pour être au plus près des habitants afin de les écouter, les représenter, faire remonter leurs demandes, gérer divers projets dans le but de contribuer au développement de la commune. Je me suis engagée pour les commissions - Personnel - Vie Scolaire - Vie associative - Communication - Urbanisme.



AMANDINE GACHES, 34 ANS,
CHARGÉE DE COMMUNICATION

Je suis maman de deux enfants (Romane et Mattéo).

J'ai choisi de rejoindre l'équipe d'André Jardin et de m'investir pour la commune de Lusigny afin de participer à sa dynamique et ainsi pouvoir découvrir une nouvelle facette de Lusigny.

Mon investissement local a commencé avec le milieu associatif, à Dompierre sur Besbre, et c'est naturellement que j'ai souhaité m'impliquer dans la vie communale.

J'aime le travail en équipe et contribuer à des réalisations concrètes. Disponible et à l'écoute, j'aurai le plaisir de participer aux commissions suivantes :

- Caisse des Ecoles
- Vie Scolaire
- Urbanisme, Travaux, Voirie
- Communication, Vie Associative.



SANDRINE ROUSSET, 51 ans
AIDE-SOIGNANTE À L'HÔPITAL DE MOULINS

Je suis mariée à Laurent. Nous avons deux enfants Anaïs et Gaëtan.

Nous sommes arrivés sur Lusigny en décembre 2008. Nous avons inscrit nos enfants au club d'athlétisme de l'EACCD où les entraînements se déroulent au stade de Lusigny. Grâce à ce sport, ainsi qu'au catéchisme nous avons pu connaître les parents des ami(es) de nos enfants.

Monsieur le Maire est venu nous voir à la maison avant la campagne électorale pour me convaincre de rejoindre son équipe. Après mûre réflexion en famille j'ai décidé de m'inscrire sur sa liste.

Pour moi qui aime tout particulièrement le contact avec les gens, c'est une belle opportunité et par la même occasion cela va me permettre de connaître la population lusignoise, de découvrir et d'apprendre le fonctionnement d'une commune. J'ai intégré la commission Vie associative et je suis déléguée du Conseil Municipal au sein du CCAS.

Je suis motivée pour débiter dans ce domaine avec cette belle équipe et y mettrai toute mon énergie et mon cœur pour donner satisfaction à nos administrés.



JEAN BOUDONNAT, 39 ANS,
MAGASINIER AGRICOLE

Je suis originaire de Lusigny. Je travaille à COOPACA, située à Orvalet à Lusigny, depuis maintenant 16 ans.

Je suis également papa de Clémence et Etienne qui sont scolarisés à l'école élémentaire de Lusigny.

Je fais aussi parti du bureau du comité des fêtes de Lusigny. J'ai également porté, en tant que joueur, le maillot de l'Union Sportive Lusignoise pendant plusieurs saisons.

Quand Mr le Maire ainsi qu'un de ses conseillers municipaux sont venus me solliciter pour être sur leur liste c'est avec une immense fierté que j'ai accepté. M'investir pour ma commune, que ce soit d'un point de vue associatif ou au sein du conseil municipal est pour moi une évidence. Je participe ainsi aux commissions : Vie Scolaire - Vie associative - Urbanisme.

Ensemble avec la nouvelle équipe municipale nous voulons faire de Lusigny une commune agréable à vivre et une commune qui bouge.



ARNAUD RAULET, 48 ANS,
RESPONSABLE COMPTABLE

Résidant à Lusigny depuis 2006, j'ai été président du Vélo Club et membre du comité de jumelage auquel j'ai pu apporter mon aide via la pratique de l'Allemand. J'ai souhaité m'investir davantage dans la vie de notre commune en me présentant aux élections municipales. L'objectif est de mettre mes compétences professionnelles en

finances au service de la commune, mais également de pouvoir être acteur dans la poursuite du développement de Lusigny. J'ai intégré les commissions : Finances - Vie associative - Communication.

Je suis persuadé que notre village présente un contexte qui doit lui permettre d'attirer de nouveaux habitants et d'offrir à tous un cadre de vie privilégié. Nous sommes tous acteurs de notre quotidien. J'estime que ce ne sont que par nos actions communes au travers de manifestations, d'activités citoyennes qui me paraissent essentielles, d'échanges et de coopération entre tous que nous permettrons à Lusigny d'être une commune encore plus attrayante.

Ce n'est pas uniquement les 19 membres de l'équipe municipale qui feront battre le cœur de Lusigny, mais c'est bien chacun d'entre vous et chacun d'entre nous.

D'AUTRES FONCTIONS POUR CERTAINS ÉLUS LUSIGNOIS



André Jardin, Maire de la commune est aussi membre du Conseil communautaire de **Moulins Communauté**. Il a été nommé Président de la commission santé - solidarité (animation structure petite enfance - Caf), politique de la ville.

Il est également Président du **Sivu-Marpa de Chevagnes**. Le Syndicat intercommunal à vocation unique est propriétaire de la structure. Il est composé des 10 communes de l'ancien canton de Chevagnes. Ouverte depuis 1991, la Marpa Foyer de La Motte-Tronçay, à Chevagnes, est une résidence (foyer logement) pour personnes âgées en perte d'autonomie, gérée par une association de gestion présidée par Mme Frat Monique de Lusigny.



Sébastien Joly, membre du Conseil Municipal et délégué titulaire élu aux élections municipales du 15 mars dernier pour représenter la commune de Lusigny au **Sictom Nord Allier**, a été élu **3^{ème} vice-président**.

Il est en charge de la communication et de la prévention des déchets, responsabilités désignées lors des élections du

Conseil Syndical du Sictom Nord Allier du 7 septembre 2020.

Par ailleurs, Sébastien Joly a été nommé « **Correspondant défense** » pour la commune de Lusigny au cours du Conseil Municipal du 3 septembre 2020.



Jacques Fradin, adjoint aux finances a été nommé « **Correspondant sécurité routière** » pour la commune de Lusigny au cours du Conseil Municipal du 27 octobre 2020.

Il est le relais privilégié entre les services de l'État et les autres acteurs locaux. Il diffuse des informations relatives à la sécurité routière (réglementation, politique, communication, statistiques).

Il contribue à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de sa collectivité.



STADE : LES TRAVAUX DE RÉNOVATION SONT ACHEVÉS

Le marché des travaux a été attribué à la société COSEEC, spécialiste des sols et équipements sportifs. Elle a réalisé l'ensemble des opérations nécessaires à la régénération du terrain de sports et à son arrosage automatique enterré. Inscrits dans l'enveloppe du programme 2019 où étaient également compris la rénovation d'un court de tennis et la création d'une plateforme multisports ouverts à tous, ces travaux ont commencé dès la fin du premier confinement de la crise sanitaire par la pose des conduites et tuyaux d'eau, des arroseurs, des vannes, du surpresseur, du programmeur, ...

Quant aux interventions nécessaires à la rénovation de la pelouse elles ont été retardées en raison des fortes chaleurs de l'été 2020 et d'un arrêté préfectoral interdisant l'arrosage des terrains de sports. Heureusement, l'ensemencement a pu être enfin achevé fin octobre, juste avant le deuxième confinement...

Dans l'attente de l'enracinement de la nouvelle pelouse, la surface de jeu est bien entendu interdite au public. Les poteaux de but ne seront réimplantés que dans quelques mois. Les footballeurs, à l'arrêt depuis ce deuxième confinement qui occupaient à ce moment-là la tête du classement de leur groupe, retrouveront du plaisir à jouer sur un « carré vert » tout neuf, dès que les dispositions sanitaires les autoriseront.

Par ailleurs, les athlètes de l'EACCD pourront disposer d'un nouveau sautoir et d'un nouveau couloir d'élan déplacés entre la surface rénovée et la piste d'athlétisme qui entoure le stade.

Les partenaires des travaux sur les installations sportives de la Maurance

Dans le cadre du programme de restauration des installations sportives de la Maurance, les travaux de réfection des deux anciennes plateformes de tennis ont pu être réalisés avec une ouverture au public en juillet. La suite de ce programme consistait à l'installation d'un arrosage intégré sur le stade de football avant la mise en place d'une nouvelle pelouse.

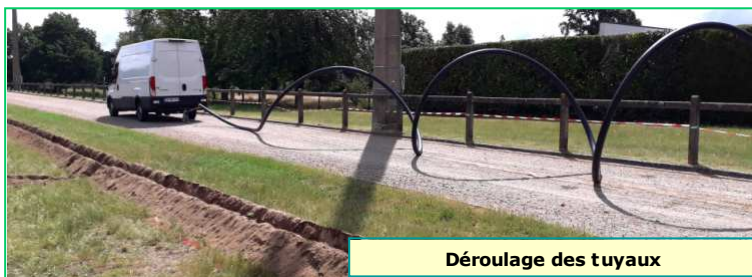
Cette étape vient d'être franchie grâce à l'appui des différentes aides de l'Etat, du Département, de la Communauté d'agglomération, de la Région et de la Fédération du Football Amateur.



Epandage du traitement phytosanitaire



Creusement par trancheuse



Déroutage des tuyaux



Scarification mécanique



Carottage au premier plan et planéité avec une traîne à l'arrière plan



Ensemencement, point final des travaux de rénovation de la pelouse



CADRE DE VIE

PAIEMENTS DE PROXIMITÉ

Le Tabac-Presses Devaux, 1 rue du Commerce à Lusigny assure de nouvelles prestations avec le service de « Paiement de proximité ».

LES FACTURES DE LA VIE QUOTIDIENNE :

Pourront être payées :

- les amendes,
- la cantine,
- la crèche,
- l'hôpital.
- règlement possible jusqu'à 300 euros en espèces,
- sans limitation pour paiement en carte bancaire.

LES IMPÔTS DE MOINS DE 300 EUROS :

Il est possible de payer les impôts de moins de 300 euros à l'image de :

- la contribution à l'audiovisuel public,
- les petites taxes d'habitation ou foncières,

· tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet.

L'utilisateur peut payer jusqu'à 300 euros en espèces ou en carte bancaire.

Pour les montants supérieurs, il y a une obligation légale de payer par voie dématérialisée.

Bien entendu en plus de ces nouvelles prestations le tabac-Presses continue le service de vente de timbres fiscaux dématérialisés (pour les cartes nationales d'identité et les passeports entre autres).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Tabac Presse Devaux-1, rue du Commerce
03230 LUSIGNY - Tél. 04 70 42 44 79



UTILISATION D'INTERNET : LES BONS CONSEILS DES GENDARMES

La crise sanitaire et le confinement ont mis en lumière « une fracture numérique » chez les aînés dont certains ont peu, voire aucune connaissance de l'outil Internet et des risques qu'ils encourent parfois.

Durant cette période, les militaires ont constaté une hausse de la délinquance liée au numérique.

Les arnaqueurs visent plus particulièrement les seniors qui représentent des proies faciles. Dans ce contexte, deux animateurs de la Brigade Numérique sont intervenus à la salle des réunions de la mairie à la mi-octobre, devant un parterre rassemblant, les aînés du Club de l'Amitié, le Maire, quelques élus ainsi que les secrétaires de mairie.

Les animateurs ont apporté des réponses claires : « Prenez le temps avant de répondre à un courriel, analysez, ne vous laissez pas submerger par l'urgence, vérifiez les arguments affectifs mis en avant par les faussaires, et aussi pensez à signaler cette intrusion dans votre vie privée. Il n'y a pas de honte à se faire arnaquer, mais il faut le signaler le plus rapidement possible aux services compétents », ont-ils souligné.

Les échanges ont également permis d'aborder des thèmes plus généraux, fraude à la carte bancaire, violences physiques ou conjugales, menaces, coronavirus, etc. Le mot d'ordre de la Brigade Numérique de la compagnie de gendarmerie de Moulins qui parcourt le département à la rencontre de la population, c'est que dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à composer le 17 ou le 112.

À l'issue de cette séance, qui pourrait être renouvelée en 2021, les remerciements formulés à l'égard des deux intervenants ont montré la nécessité de l'information collective proposée sur le thème de la bonne utilisation d'internet par cette Brigade.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS : LES ASSOCIATIONS LUSIGNOISES SE PROJETTENT EN 2021

Beaucoup d'interrogations persistent quant à la tenue des animations festives pour l'an prochain.

Les bénévoles du secteur associatif, président (e) ou leur représentant, se sont réunis avant le deuxième confinement avec la municipalité pour envisager le calendrier des manifestations à la salle polyvalente et de plein-air de l'année 2021.

En préambule, Monsieur le Maire a expliqué qu'à ce jour, la salle polyvalente ne peut pas être louée : *« malgré une crise sanitaire qui persiste et qui malheureusement la population avec des mesures sanitaires de plus en plus contraignantes, nous gardons l'espoir de voir l'année 2021 s'éclaircir et permettre ainsi de reprendre le cours des manifestations et c'est pour cela qu'il fallait établir ce calendrier »*.

Après avoir égrené et calé les dates, il a été précisé aux représentants associatifs qu'ils auraient à confirmer leurs dates avant le 31 janvier 2021.

Le Maire a souligné l'importance du lien social associatif dans notre commune : *« les élus resteront à leur écoute et feront tout pour les épauler. Cependant, nous sommes tous tributaires des directives gouvernementales »*.

La salle polyvalente fermée jusqu'à nouvel ordre

Suite au passage de la commission de sécurité nous avons eu l'obligation de réaliser certains travaux.

Une entreprise a été contactée pour la mise aux normes électriques et incendie (effectuée en novembre). Un contrat de maintenance sécurité-incendie annuel a été signé avec « Sioule-Sancy ». Enfin, la société SPARA a procédé à une maintenance sur les extincteurs et sur l'évacuation des fumées.

Tous ces travaux ont été contrôlés par la SOCO-TEC, mais pour l'instant la salle polyvalente ne peut pas être louée du fait de la crise sanitaire dont l'état d'urgence court jusqu'au 16 février 2021 (Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020).

De plus nous restons dans l'attente de la validation par la commission de sécurité préfectorale des dernières opérations accomplies par les entreprises.

DES MASQUES POUR TOUS

Plusieurs permanences tenues par les élus et le personnel administratif ont permis la distribution de masques aux habitants adultes de la commune ainsi qu'aux élèves fréquentant l'école primaire du CP au CE2. Bien entendu les précautions appropriées, distanciation sociale et gestes barrières, ont été respectées par tous. D'autres remises de masques devraient se tenir dans les mêmes conditions au cours de l'année 2021.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2020

Sur le même format que celle organisée au monument aux morts de Lusigny pendant le premier confinement pour honorer la victoire du 8 mai rendant hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre 2020 pour honorer la mémoire des victimes de la Grande Guerre et de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire mis en place pour ce deuxième confinement.

Le Président des CATM, son porte-drapeau, le Maire et trois élus de la commune étaient présents pour raviver ces événements passés aux prises avec les autres épreuves de celles que nous vivons présentement.

